

# RAPPORT DE GESTION 2024 DE LA SOCIETE CITY CARS



# 01 PRESENTATION DE LA SOCIETE

## Dénomination sociale :

City Cars

## Forme Juridique :

Société Anonyme

## Objet :

La Société a pour objet en Tunisie ou ailleurs :

1. L'importation, l'exportation, la commercialisation de tout véhicule de transport, de tout véhicule industriel ainsi que toute pièce détachée, accessoire, et en général tout produit accessoire aux dits véhicules. La représentation de tout fabricant ou commerçant de véhicules automobiles ou pièces détachées. La maintenance et la réparation de tout véhicule de transport, tout véhicule industriel de quelque nature que ce soit.
2. Le commerce de distribution (achat et vente) de véhicules d'occasion.
3. Toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement aux objets similaires ou connexes.
4. Et généralement, toute prise de participation directe ou indirecte dans le capital de sociétés civiles ou commerciales, quel que soit leur forme ou leur objet.

City Cars est l'importateur et distributeur de la marque sud-coréenne KIA en Tunisie.

## Date de création :

Août 2007

## Date de démarrage d'activité :

Décembre 2009

## Siège social :

31, Rue des usines, Zone Industrielle Kheireddine, 2015, la Goulette, Tunis – Tunisie

## Régime fiscal :

Droit commun

## Identifiant Unique :

1017529Z

## Capital social :

Le capital social est de 18.000.000 DT divisé en 18.000.000 actions d'une valeur nominale de 1 DT chacune.

## Membres d'organe d'administration et de direction :

Au 31/12/2024, le conseil d'administration de CITY CARS se compose de :

Membre	Qualité	Représenté par
Mme. Amel BOUCHAMAOU	Présidente	Elle-même
Automobile Investment Company	Membre	Mr. Firas SAIED
Mr. Khaled BOUCHAMAOU	Membre	Lui-même
Mme. Wided BOUCHAMAOU	Membre	Elle-même
Mr. Tarek BOUCHAMAOU	Membre	Lui-même
Mme. Mouna BOUCHAMAOU	Membre	Elle-même
Mr. Zied BOUCHAMAOU	Membre	Lui-même
Mr. Mohamed Amin CHABCHOUB	Membre	Lui-même
Mr. Ahmed CHABCHOUB	Membre	Lui-même
Mr. Slim KALLEL	Membre	Lui-même
Mr. Walid Ben ALI	Membre	Lui-même
Mr. Walid HACHED	Membre	Lui-même

A partir du 1<sup>er</sup> Février 2019, M. Mohamed Riadh ANNABI assure la fonction de Directeur Général de la société CITY CARS..

## Commissaires aux comptes :

- Société Générale d'Expertise & Management (GEM), représentée par Mr. Abderrazak GABSI, membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie.  
Adresse : Immeuble Le Banquier - 2<sup>ème</sup> étage - rue du Lac Windermere - Les Berges du Lac - 1053 Tunis.
- Société AMC Ernst & Young, représentée par Mr. Fehmi LAOURINE, membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie.  
Adresse : EY Tower. Avenue Fadhel Ben Achour-Centre Urbain Nord 1003 Tunis.

## Comité permanent d'audit :

Le comité permanent d'audit est composé de :

- Mme. Mouna BOUCHAMAOU : Présidente du comité
- Mr. Firas SAIED : Membre
- Mr. Mohamed Amin CHABCHOUB : Membre

## Conditions d'accès aux assemblées :

Selon l'article 33 des statuts de la société CITY CARS « Les titulaires d'Actions libérées des versements exigibles, peuvent assister à l'Assemblée Générale sur justification de leur identité, ils peuvent voter par correspondance ou se faire représenter par toute personne munie d'un mandat spécial.

Les Sociétés sont valablement représentées, soit par leur Président, leur Directeur Général ou par un membre de leur Conseil d'Administration, par un de leurs Gérants, soit par un mandataire muni d'un pouvoir régulier sans qu'il ne soit nécessaire que le Président, le Directeur Général, le Gérant, le membre du Conseil ou le mandataire soit personnellement Actionnaires.

Le nu-propriétaire est valablement représenté par l'usufruitier et le droit de vote appartient à ce dernier pour toutes les Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires, le tout à défaut d'entente entre l'usufruitier et le nu-propriétaire.

# 02 RAPPORT D'ACTIVITE

La société City Cars a connu durant l'année 2024 des perturbations d'approvisionnement dues à des tensions de production au niveau du constructeur pour certains modèles notamment les produits de masse et des perturbations logistiques dues à la situation politique au Moyen Orient entraînant des décalages importants dans les délais de transit des importations en Véhicules Neufs.

Ces perturbations ont impacté directement l'activité de City Cars dans la mesure où elle s'est retrouvée durant le 1<sup>er</sup> semestre à court de stock de Véhicules Neufs, engendrant ainsi des tensions passagères au niveau de sa trésorerie. Toutefois, un retour progressif à la situation normale en termes d'approvisionnement VN a été observé à partir du 2<sup>ème</sup> semestre 2024. Malgré cela City Cars n'a pas pu importer la totalité de son programme d'importation au titre de l'année 2024 et le reliquat restant est décalé pour le début de l'année 2025.

## 1- Le marché de distribution automobile

Le marché de distribution automobile a enregistré au terme de l'année 2024 une progression de 2,4% par rapport à une année auparavant. En effet, les immatriculations en Véhicules Légers ont atteint 57.137 unités en 2024 contre 55.813 en 2023.

En ce qui concerne la marque KIA, elle a pu maintenir sa 2<sup>ème</sup> position sur le marché Tunisien en dépit de la baisse de ses immatriculations VL de 13,1% qui se sont établies en 2024 à 5.517 unités contre 6.346 immatriculations en 2023.

Marque	2024		2023		2024 vs 2023	
	Unités	PDM	Unités	PDM	Unités	PDM
HYUNDAI	6 777	11,9%	6 876	12,3%	-1,4%	-0,5%
<b>KIA</b>	<b>5 517</b>	<b>9,7%</b>	<b>6 346</b>	<b>11,4%</b>	<b>-13,1%</b>	<b>-1,7%</b>
PEUGEOT	4 112	7,2%	4 696	8,4%	-12,4%	-1,2%
SUZUKI	3 493	6,1%	4 026	7,2%	-13,2%	-1,1%
TOYOTA	3 399	5,9%	4 856	8,7%	-30,0%	-2,8%
RENAULT	3 177	5,6%	1 336	2,4%	137,8%	3,2%
ISUZU	2 950	5,2%	3 568	6,4%	-17,3%	-1,2%
FIAT	2 876	5,0%	3 238	5,8%	-11,2%	-0,8%
VOLKSWAGEN	2 632	4,6%	3 404	6,1%	-22,7%	-1,5%
M.G	2 442	4,3%	1 966	3,5%	24,2%	0,8%
AUTRES MARQUES	19 762	34,6%	15 501	27,8%	27,5%	6,8%
<b>Total</b>	<b>57 137</b>	<b>100,0%</b>	<b>55 813</b>	<b>100,0%</b>	<b>2,4%</b>	<b>0,0%</b>

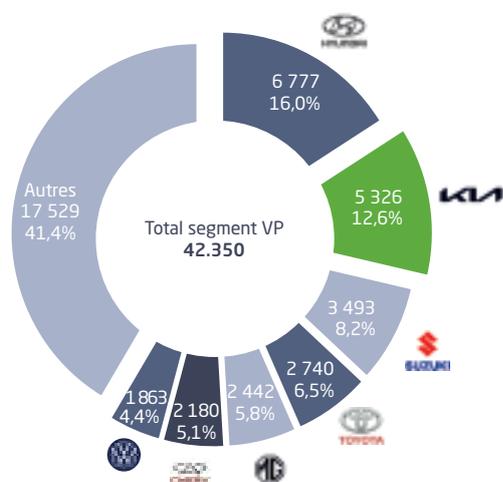
Source : ATTT

A propos du segment de Véhicules Particuliers, il a enregistré une légère baisse de 1,1% passant de 42.841 VP immatriculés en 2023 à 42.350 unités immatriculées en 2024.

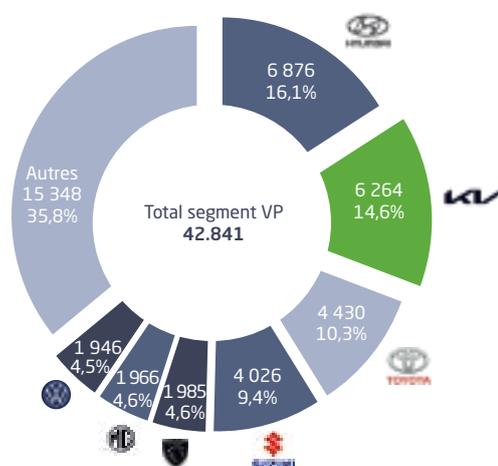
La marque KIA, quant à elle, a vu ses immatriculations et sa part de marché baisser respectivement de 15% et de 2 points en 2024 passant de 6.264 immatriculations VP avec une part de marché 14,6% en 2023 à 5.326 unités VP immatriculés avec une part de marché de 12,6% en 2024.

Les graphes ci-dessous illustre la répartition du segment des Véhicules Particuliers par marque en 2024 vs 2023 :

Répartition du segment VP par marque 2024 (unités et %)



Répartition du segment VP par marque 2023 (unités et %)



Source ATT

## 2- Activité de CITY CARS

En dépit d'un volume des ventes VN en baisse de 11,9% en 2024 par rapport à 2023, les revenus de City Cars ont quand même enregistré une progression de 1% qui s'est établi à 364.237 KDT en 2024 contre 360.758 KDT en 2023, et ce grâce à une stratégie de recomposition du mix-produit en 2024 favorisant les modèles SUV.

Pénalisé d'une part, par le recours fréquent aux escomptes des effets compte tenu des tensions passagères de trésorerie observée courant l'exercice 2024 et par l'augmentation remarquable des frais de confirmation des Lettres de Crédit d'autres part, City Cars a vu son résultat net régesser de 7,5% pour s'établir à 27.874 KDT en 2024 contre 30.118 KDT en 2023.

### 2-1 Les revenus

Les revenus par activité 2024 vs 2023 se détaillent comme suit :

Activité	2024 (KDT)	%	CA 2023 (KDT)	%	2024 vs 2023
Activité Vente VN	354 616	97,4%	351 156	97,3%	↑ 1,0%
Activité Après-vente	9 621	2,6%	9 602	2,7%	↑ 0,2%
<b>TOTAL</b>	<b>364 237</b>	<b>100%</b>	<b>360 758</b>	<b>100%</b>	<b>↑ 1,0%</b>

#### 2-1-1 Activité Vente Véhicules Neufs

Les revenus de l'activité Vente Véhicules Neufs ont enregistré une progression de 1% passant de 351.156 KDT en 2023 à 354.616 KDT en 2024 malgré la baisse du volume des ventes VN de 11,9%. Ceci est expliqué par le fait que le prix de vente moyen a progressé de 14,6% en 2024 atteignant 69 KDT contre 55 KDT en 2023, dépassant ainsi la proportion de la baisse du volume des ventes. Il est à noter à cet égard que les ventes des modèles SUV, qui ont considérablement augmenté de 52% en volume en 2024 vs 2023, ont permis de tirer vers le haut le niveau du prix de vente moyen en 2024.

En outre, il importe de signaler que les ventes des Véhicules 100% électriques ont commencé à prendre de l'allure en 2024 atteignant 23 unités et générant des revenus de l'ordre de 5.000 KDT.

Le tableau ci-après fournit le détail des ventes VN par modèle 2024 vs 2023 :

MODELE	ANNEE 2024				ANNEE 2023				2024 vs 2023	
	Volume		Chiffre d'affaires		Volume		Chiffre d'affaires		Volume	C.A
	Volume	%	C.A (KDT)	%	Volume	%	C.A (KDT)	%		
PICANTO POPULAIRE	761	13,5%	22 087	6,2%	1 739	27,2%	49 762	14,2%	-56,2%	-55,6%
PICANTO	2 313	41,0%	104 323	29,4%	1 563	24,4%	67 149	19,1%	48,0%	55,4%
RIO	12	0,2%	721	0,2%	1 807	28,2%	95 442	27,2%	-99,3%	-99,2%
STONIC	981	17,4%	62 038	17,5%	164	2,6%	10 929	3,1%	498,2%	467,6%
SONET	261	4,6%	20 584	5,8%						
SELTOS	362	6,4%	35 747	10,1%	174	2,7%	17 074	4,9%	108,0%	109,4%
XCEED	63	1,1%	6 565	1,9%	199	3,1%	19 543	5,6%	-68,3%	-66,4%
SPORTAGE	605	10,7%	78 739	22,2%	623	9,7%	79 098	22,5%	-2,9%	-0,5%
NIRO	66	1,2%	7 271	2,1%	33	0,5%	4 003	1,1%	100%	-81,6%
SORENTO	5	0,1%	1 065	0,3%	14	0,2%	3 012	0,9%	-64,3%	-64,6%
EV6	19	0,3%	3 807	1,1%	2	0,0%	416	0,1%	850,0%	815,1%
EV9	4	0,1%	1 107	0,3%						
K 2500	189	3,4%	10 562	3,0%	85	1,3%	4 728	1,3%	122,4%	123,4%
<b>TOTAL</b>	<b>5 641</b>	<b>100%</b>	<b>354 616</b>	<b>100%</b>	<b>6 403</b>	<b>100%</b>	<b>351 156</b>	<b>100%</b>	<b>-11,9%</b>	<b>1,0%</b>

Le chiffre d'affaires VN 2024 représente 97,4% du chiffre d'affaires global de CITY CARS.

### 2-1-2 Activité après-vente

Les revenus de l'activité après-vente ont enregistré courant l'exercice 2024 une légère hausse de 0,2% pour s'élever à 9.621 KDT contre 9.602 KDT en 2023.

### 2-2 Analyse des éléments des états financiers 2024

Il ressort des états financiers 2024 les éléments suivants :

#### A) La marge brute :

La marge brute s'est quasiment maintenue au terme de l'exercice 2024 pour s'établir à 52.935 KDT contre 53.185 KDT en 2023.

#### B) Les autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation ont enregistré au terme de l'exercice 2024 une augmentation de 20,7% s'élevant à 9.423 KDT contre 7.808 KDT en 2023. Cette progression provient principalement de l'augmentation des services bancaires qui sont passés de 1.444 KDT en 2023 à 2.875 KDT en 2024 provenant principalement de la hausse des frais de confirmation exigés par le constructeur pour les lettres de crédit relatives aux importations des Véhicules Neufs.

#### C) Les charges de personnel :

Les charges de personnel ont enregistré au terme de l'exercice 2024 une augmentation de 10,3% pour s'élever à 4.618 KDT contre 4.188 KDT en 2023.

Le ratio (Charges de personnel/CA) est passé de 1,16% en 2023 à 1,27% en 2024.

#### D) Les dotations aux amortissements et aux provisions :

Les dotations aux amortissements et aux provisions ont enregistré une baisse de 10,2% en 2024 pour s'établir à 1.557 KDT contre 1.733 KDT en 2023. Cette baisse provient de la régression des dotations aux provisions qui sont passées de 708 KDT en 2023 à 417 KDT en 2024.

#### E) Le résultat d'exploitation :

Le résultat d'exploitation s'est établi au terme de l'exercice 2024 à 37.712 KDT contre 39.800 KDT en 2023, marquant une régression de 5,2%.

#### F) Les produits des placements :

Courant l'exercice 2024, les produits des placements ont enregistré une augmentation de 15% atteignant 8.613 KDT contre 7.489 KDT en 2023.

#### G) Les charges financières nettes :

Les charges financières nettes se sont élevées au terme de l'exercice 2024 à 3.711 KDT contre 1.479 KDT en 2023, cette augmentation est due au recours fréquent aux escomptes des effets compte tenu des tensions passagères de trésorerie observée courant l'exercice 2024.

#### H) Le résultat net de l'exercice :

Le résultat net de l'exercice 2024 s'est établi à 27.874 KDT contre 30.118KDT en 2023, marquant ainsi une baisse de 7,5%.

#### I) La trésorerie :

Au 31/12/2024, la trésorerie s'est élevée à 76.888KDT contre 70.435 KDT une année auparavant, marquant une augmentation de 9,2%.

### 2-3 Les ressources humaines :

#### A) L'effectif :

A fin 2024, l'effectif de CITY CARS s'est établi à 73 employés contre 69 salariés une année auparavant, soit 4 employés de plus. L'effectif moyen est réparti par catégorie en 2024 vs 2023 comme suit :

Catégorie professionnelle	Fin 2024		Fin 2023		2024 vs 2023
	Effectif	%	Effectif	%	
Agents d'exécution	35	48%	33	48%	2
Agents de maîtrise	28	38%	26	38%	2
Cadres	10	14%	10	14%	0
<b>TOTAL</b>	<b>73</b>	<b>100%</b>	<b>69</b>	<b>100%</b>	<b>4</b>

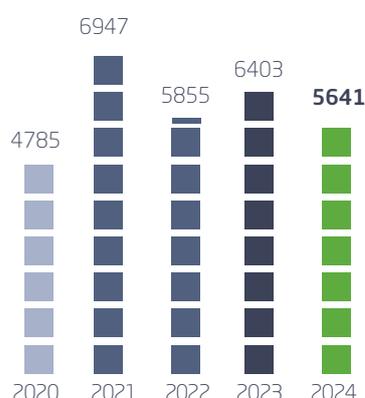
#### B) La formation en interne :

La plupart des employés de CITY CARS et particulièrement, le personnel commercial, le personnel après-vente ainsi que les agents du réseau ont suivies formations en interne assurées par l'équipe de formation de CITY CARS ou par des formateurs de KIA MOTORS. Un service de formation on-line est également mis à la disposition de CITY CARS par le constructeur KIA MOTORS, et comporte les modules suivants:

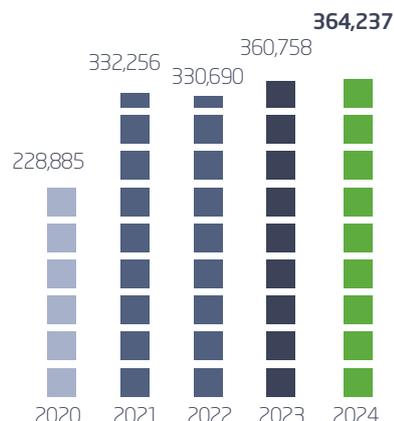
- SCRP (Sales Consultant Recognition program) pour les commerciaux ;
- KSAP (KIA Service Advisor Program) pour les conseillers de service ;
- TRP (Technician Recognition Program) pour le personnel technique ;
- PRP (Parts Recognition Program) pour le personnel du département Pièces de Rechange.

### 3- Evolution et performances de CITY CARS au cours des cinq derniers exercices

Evolution du volume des ventes VN  
2020-2024

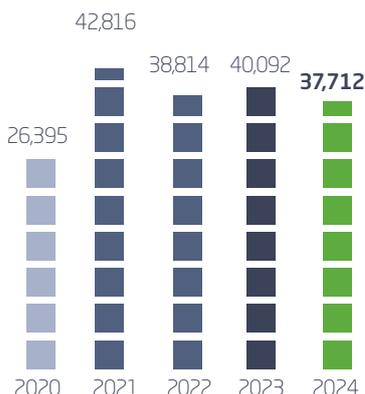


Evolution du CA (MD)  
2020-2024

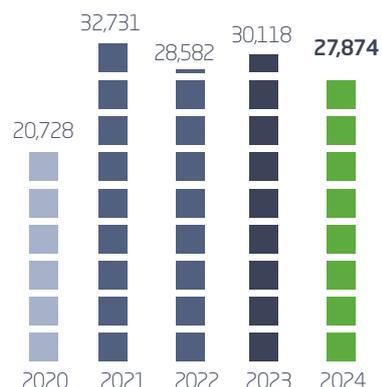


Le taux de croissance annuel moyen du volume des ventes VN s'est établi à 4,2% sur la période 2020-2024 alors que le taux d'évolution moyen du chiffre d'affaires sur cette même période a affiché une évolution quasiment trois fois supérieur, soit 12,3%. Ceci est expliqué par la hausse permanente des prix de vente et par l'amélioration continue du mix-produits.

Evolution du résultat d'exploitation (MD)  
2020-2024

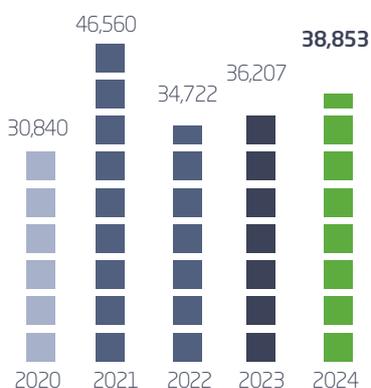


Evolution du résultat net (MD)  
2020-2024

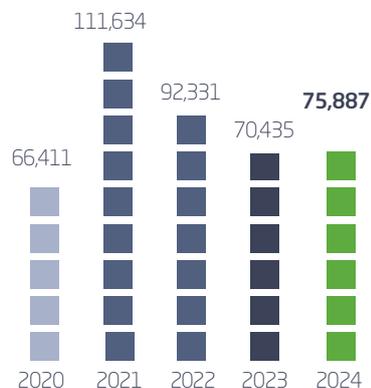


- Le résultat d'exploitation a enregistré une évolution annuelle moyenne de 7,4% sur la période 2020-2024.
- Le résultat net a affiché un taux de croissance annuel moyen de 7,7% pour la période 2020-2024.

Evolution du fonds de roulement (MD)  
2020-2024



Evolution de la trésorerie (MD)  
2020-2024



- Le fonds de roulement a évolué en moyenne annuelle sur la période 2020-2024 de 5,9%.
- La trésorerie a affiché une augmentation annuelle moyenne de 3,7% courant la période 2020-2024.

## 4- Principaux risques liés à l'activité de distribution de véhicules

### 4-1 Risques liés au cadre réglementaire

Le secteur de la distribution automobile en Tunisie est strictement réglementé par les pouvoirs publics et l'importation dépend de la balance des paiements et de l'évolution du PIB.

### 4-2 Risque de change

Etant donné que CITY CARS importe tous les produits qu'elle commercialise, elle demeure fortement exposée au risque des fluctuations du Dinar Tunisien face aux devises étrangères. Pour se prémunir contre ce risque, CITY CARS procède systématiquement à des achats à terme de devises.

## 5- Activité des sociétés filiales

### 5-1 Activité de la société filiale «CITY CARS GROS»

#### 5-1-1 Présentation de CITY CARS GROS

CITY CARS GROS est une société à responsabilité limitée ayant pour objet en Tunisie ou ailleurs, l'importation, la commercialisation de toute pièce de rechange, accessoires, et en général tout produit accessoire aux véhicules. Son capital social est de 1 Million de Dinars, détenu à raison de 99,95% par CITY CARS.

#### 5-1-2 Activité CITY CARS GROS 2024

Au terme de l'exercice 2024, le chiffre d'affaires de CITY CARS GROS a enregistré une légère baisse de 1,3% pour s'établir à 19.384 KDT contre 19.633 KDT en 2023.

Quant au résultat net, il s'est élevé en 2024 à 4.516 KDT contre 3.884 KDT en 2023, marquant ainsi une hausse de 16,3%.

### 5-2 Activité de la société filiale « LOGISTIC CARS »

#### 5-2-1 Présentation de LOGISTIC CARS

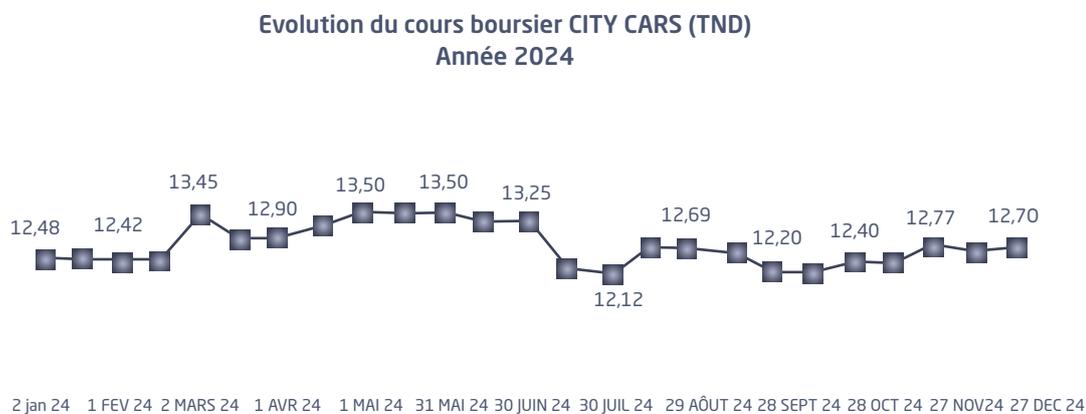
LOGISTIC CARS est une Société à Responsabilité Limitée, créée en 2016 ayant comme activité les prestations de service se rapportant à la logistique des Véhicules Neufs et l'entretien des véhicules. Son capital social est de 2 Millions de Dinars, détenu à raison de 75% par CITY CARS et 25% par CITY CARS GROS.

#### 5-2-2 Activité LOGISTIC CARS 2024

Durant l'année 2024, les revenus de LOGISTIC CARS ont connu une baisse de 19,3% pour s'établir à 1.499 KDT contre 1.856 KDT en 2023.

Cette baisse des revenus a impacté directement le résultat net qui s'est établi à -845 KDT en 2024 contre un déficit de 193 KDT en 2023.

## 6- Evolution du cours de bourse du titre CITY CARS



Le cours boursier du CITY CARS a enregistré au terme de l'année 2024 une légère hausse de 1,8% passant de 12,480 DT à fin 2023 à 12,700 DT à fin 2024.

Compte tenu d'un dividende distribué de 1,250 DT par action, la performance du titre CITY CARS sur l'année 2024 s'est établi à 11,8%.

## 7- Renseignements sur la répartition du capital et les droits de vote

Au 31/12/2024, le capital social de CITY CARS est de 18.000.000 DT, divisé en 18.000.000 actions de 1 dinar de nominal, toutes ordinaires, donnant droit aux mêmes droits de vote.

Les actionnaires qui détiennent plus de 5% du capital social de CITY CARS à fin 2024 se détaillent comme suit :

Actionnaire	Nombre d'actions	Valeur Nominale (DT)	% du capital et des droits de vote
Automobile Investment Company	11 970 641	11 970 641	66,50%
Horchani Finance	1 845 086	1 845 086	10,25%

## 8- Evolution des capitaux propres et des dividendes distribués courant les trois derniers exercices

Rubrique	2022	2023	2024	2023 vs 2022	2024 vs 2023
Capitaux Propres (DT)	76 506 256	84 124 746	89 498 805	10,0%	6,4%
Résultat net de l'exercice (DT)	28 581 663	30 118 490	27 874 059	5,4%	-7,5%
Dividendes distribués (DT)	22 500 000	22 500 000	22 500 000	0,0%	0,0%

## ETAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES 2022-2024

	Capital social	Réserves légales	Autres capitaux propres	Réserve pour réinvestissement exonéré	Réserves spéciales de réévaluation	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
<b>Capitaux propres au 31/12/2022</b>	<b>18 000 000</b>	<b>1 800 000</b>	<b>108 551</b>	<b>10 000 000</b>		<b>18 016 042</b>	<b>28 581 663</b>	<b>76 506 256</b>
Affectation du résultat 2022 (PV AGO du 22 juin 2023)								
* Affectation en résultats reportés	-	-	-	-	-	28 581 663	(28 581 663)	-
* Affectation en réserves légales	-	-	-	-	-	-	-	-
* Affectation en réserves pour réinvestissement exonéré	-	-	-	3 000 000	-	(3 000 000)	-	-
* Dividendes distribués	-	-	-	-	-	(22 500 000)	-	<b>(22 500 000)</b>
<b>Résultat 2023</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>30 118 490</b>	<b>30 118 490</b>
<b>Capitaux propres au 31/12/2023</b>	<b>18 000 000</b>	<b>1 800 000</b>	<b>108 551</b>	<b>13 000 000</b>	<b>-</b>	<b>21 097 705</b>	<b>30 118 490</b>	<b>84 124 746</b>
Affectation du résultat 2023 (PV AGO du 24 mai 2024)								
* Affectation en résultats reportés	-	-	-	-	-	30 118 490	(30 118 490)	-
* Affectation en réserves légales	-	-	-	-	-	-	-	-
* Affectation en réserves pour réinvestissement exonéré	-	-	-	3 000 000	-	(3 000 000)	-	-
* Dividendes distribués	-	-	-	-	-	(22 500 000)	-	<b>(22 500 000)</b>
<b>Résultat 2024</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>27 874 059</b>	<b>27 874 059</b>
<b>Capitaux propres au 31/12/2024</b>	<b>18 000 000</b>	<b>1 800 000</b>	<b>108 551</b>	<b>16 000 000</b>	<b>-</b>	<b>25 716 195</b>	<b>27 874 059</b>	<b>89 498 805</b>

## 9- Comités spéciaux et rôle

### Comité permanent d'audit :

En application de l'article 256 bis du code des sociétés commerciales, le comité permanent d'audit a été créé par décision du Conseil d'Administration du 22 octobre 2012 et se compose actuellement des membres suivants :

- M. Mouna BOUCHAMAQUI : Présidente du comité ;
- M. Firas SAIED ; et
- M. Mohamed Amin CHABCHOUB.

Ce comité a pour attributions de :

- Veiller au respect par la société de la mise en place de systèmes de contrôle interne performant permettant de favoriser l'efficacité, l'efficacités, la protection des actifs de la société, la fiabilité de l'information financière et le respect des dispositions légales et réglementaires ;
- Assurer le suivi des travaux des organes de contrôle de la société ; et
- Proposer la nomination du ou des commissaires aux comptes.

## 10- Les règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du conseil d'administration

Selon l'article 22 des statuts de CITY CARS «Les membres du Conseil d'Administration sont nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire pour une durée de trois (3) années renouvelables. La nomination des membres du Conseil d'Administration prend effet dès l'acceptation de leurs fonctions et éventuellement à partir de la date de leur présence aux réunions du Conseil.

L'Assemblée Générale aura la possibilité de réduire la durée du mandat des administrateurs.

Les membres du Conseil d'Administration peuvent être révoqués à tout moment par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire.

En cas de vacance d'un poste au conseil d'administration, suite à un décès, une incapacité physique, une démission ou à la survenance d'une incapacité juridique, le Conseil peut, entre deux Assemblées Générales, procéder à des nominations à titre provisoire.

Ces nominations sont soumises à la ratification de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

A défaut de ratification, les délibérations prises et les actes accomplis par le Conseil n'en demeurent pas moins valables.

Lorsque le nombre des membres du conseil d'administration devient inférieur au minimum légal, les autres membres doivent convoquer immédiatement l'Assemblée Générale Ordinaire en vue du comblement de l'insuffisance du nombre des membres.

Lorsque le Conseil d'Administration néglige de procéder aux nominations requises ou de convoquer l'Assemblée Générale, tout actionnaire ou le(s) commissaire(s) aux comptes peut demander au juge des référés la désignation d'un mandataire chargé de convoquer l'Assemblée Générale en vue de procéder aux nominations nécessaires ou de ratifier les nominations prévues à l'alinéa premier du présent article.

## 11- Dispositions statutaires concernant l'affectation des résultats

En vertu de l'article 37 des statuts de CITY CARS :

« Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce, après déduction de ce qui suit :

- une fraction égale à 5 % du bénéfice déterminé comme ci-dessus indiqué au titre de réserves légales. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint le dixième du capital social.
- les réserves prévues par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés.

L'affectation du bénéfice distribuable sera librement décidée par l'Assemblée Générale Ordinaire.»